

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES MEMBRES DE L'ACREQ, SECTION RIVIÈRE-DU-NORD, TENUE AU RESTAURANT LA FOCACCIA, 2210 RUE LABELLE, SAINT-JÉRÔME, LE 28 MAI 2025, À 11 H.30

1. ACCUEIL

La présidente, Jeannette Dupuis, accueille les participants et se dit très heureuse de revoir tous les membres

2. PRÉSENCES

Alain Thibault, Joanne Alarie, Jeannette Dupuis, Suzette Piché, Jacques Thibault, Yves Blouin, Raymond Courtemache, Jacynthe Fortin, Louise Lamarche

3. a) ACCUEIL DE JACQUES THIBAUT

Jeannette accueille Jacques Thibault et le remercie de venir nous informer à chaque année. Toutes ces informations sont très appréciées par les participants.

3.b) ACCUEIL D'UNE NOUVELLE MEMBRE

C'est avec grand plaisir que nous accueillons Jacynthe Fortin, nouvellement membre. Jacynthe oeuvrait aux ressources humaines.

4. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

25-05-01 Raymond Courtemanche PROPOSE l'adoption de l'ordre du jour et Alain Thibault APPUIE la proposition. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

5. ADOPTION DU COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE DU 29 mai 2024

25-05-02 Yves Blouin PROPOSE l'adoption du compte-rendu de l'assemblée du 29 mai 2024 et Suzette Piché APPUIE la proposition. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

6.BILAN ET PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

Louise présente le bilan et les prévisions budgétaires qui se lisent comme suit :

a) BILAN 2024-25 les revenus : 706,52\$ - les dépenses 584,54\$ - le solde : 121,98\$.

25-05-03 Joanne Alarie PROPOSE l'adoption du bilan 2024-25 et est APPUYÉE par Jacynthe Fortin. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

b) PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2025-26: les revenus : 540,48\$ - les dépenses : 540,00\$ - le solde : 0,00\$

25-05-04 Alain Thibault PROPOSE l'adoption des prévisions budgétaires 2025-26 et Suzette Piché APPUIE la proposition. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

7. CONGRÈS À ORFORD

Jeannette Dupuis, Yves Blouin et Louise Lamarche participeront au congrès en compagnie de leur conjoint(e). Suzette Piché est en réflexion.

Jeannette Dupuis sera la représentante officielle à la table des présidentes et présidents. Une invitation spéciale sera adressée au nouveau président, Yves Blouin.

8.a) ÉLECTION AU POSTE DE PRÉSIDENT

Jeannette Dupuis nous informe qu'elle ne se représente pas au poste de présidente.

Yves Blouin propose sa candidature à titre de président. Sa candidature est très bien accueillie par les membres.

25-05-05 Jacynthe Fortin PROPOSE la nomination d'Yves Blouin à titre de président et est APPUYÉE par Alain Thibault. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

8 b) ÉLECTION AU POSTE D'ADJOINTE À LA PRÉSIDENTE

Joanne Alarie avait été nommée au poste d'adjointe à la présidence; cependant, elle n'occupera pas le poste à cause de ses implications de bénévolat dans d'autres associations. Suzette Piché pose donc sa candidature au poste d'adjointe à la présidence.

25-05-06 Joanne Alarie PROPOSE la nomination de Suzette Piché à titre d'adjointe à la présidence. Raymond Courtemanche APPUIE la proposition. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

REMERCIEMENTS À JEANNETTE DUPUIS

Tous les participants remercient Jeannette pour ses quinze précieuses années d'implication à titre de présidente de notre section. Jeannette a fait preuve d'une grande compétence et a toujours su nous apporter les informations pertinentes au sujet de nos principales préoccupations. Elle nous a toujours très bien représentés à la table des présidents et présidentes. Merci Jeannette pour ton leadership rassembleur et très amical!

JACQUES THIBAUT NOUS INFORME

Recours collectif pour l'indexation des retraites

Jacques se dit très heureux de nous rencontrer. Il nous rappelle que, lors de l'assemblée générale à Rimouski, il s'était présenté pour s'opposer à la **loi 126**. Lorsque les membres ont été informés du projet de recours collectif au sujet de la désindexation, on a constaté que plusieurs d'entre eux n'étaient pas au courant de la situation. Environ 25% des membres ont contribué aux frais du recours collectif. Les avocats sont confiants. L'employeur est tenu de payer adéquatement les retraités qui bénéficient de droits acquis à la retraite.

La loi 15, votée en 2013 pour la désindexation des retraites des employés municipaux, a finalement été abrogée en 2024..

Beneva

La pérennité du régime d'assurance collective est assurée. On y travaille pour améliorer les remboursements de soins des professionnels de la santé.

10. VARIA

Jeannette remercie Louise pour sa participation informelle à la préparation de l'assemblée et la rédaction du compte-rendu.

11. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Raymod Courtemanche PROPOSE la levée de l'assemblée. Suzette Piché APPUIE la proposition

Le 2 juin 2025

Louise Lamarche,

secrétaire de l'assemblée

Un repas à l'ambiance très conviviale a suivi la réunion